

3 mai 1968

COMMISSION DU PACIFIQUE SUDTROISIEME CONFERENCE TECHNIQUE DES PECHEESKORROR, ARCHIPEL PALAUTERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(3 - 14 juin 1968)

PRINCIPES DIRECTEURS D'UN PROGRAMME D'EXPLOITATION RATIONNELLE
DE LA TORTUE MARINE DANS LES ILES DU PACIFIQUE

par

J.R. Hendrickson
Directeur de l'"Oceanic Foundation"
de Hawai

RESUME

La tortue marine - particulièrement la tortue franche (Chelonia Mydas) - est une richesse non négligeable dans certaines îles océaniques. On s'accorde à penser que les populations de tortues décroissent par suite de la modernisation intervenue dans les méthodes utilisées pour leur capture et leur exploitation commerciale. Le succès croissant que connaissent, sur les marchés étrangers, les produits tirés de la tortue (chair, graisse, oeufs, huile et écaille) ne fera qu'intensifier cette exploitation et ouvre aux îles du Pacifique de vastes perspectives économiques. L'auteur estime qu'il faut, d'urgence, recenser les stocks actuels de tortues pélagiques dans le Pacifique et entreprendre des études visant à exploiter et à développer rationnellement cette richesse.

Il établit une distinction entre les simples mesures de réglementation tendant à protéger les populations chéloniennes et les programmes rationnels d'exploitation dirigée, conçus dans l'intérêt des Océaniens. C'est cette dernière formule qu'il préconise.

L'auteur étudie les différentes opérations à envisager, à commencer par la diffusion (déjà réalisée) d'un questionnaire objectif. L'étape suivante devrait être une mission scientifique dont l'objet serait d'évaluer la richesse des stocks naturels et de recommander d'une part, pour les différentes localités, certains principes d'action, d'autre part des mesures pratiques. Parmi les actions susceptibles d'être recommandées à l'échelon local, il cite l'aménagement de couvoirs, les recensements par sondage (ou par "casier") et les programmes de lâchers de bêtes marquées.

C'est aux services du gouvernement qu'incombe le principal rôle dans l'établissement de réglementations adaptées aux conditions particulières de chaque île, mais ce genre de mesure ne doit intervenir que lorsque le problème aura été défini et étudié de façon assez approfondie dans chacun des endroits intéressés. Le gouvernement devra



aussi se charger d'encourager l'élevage des tortues, de développer les possibilités d'exploitation commerciale et de créer des nouveaux marchés locaux.

L'auteur termine par des recommandations adressées à la troisième Conférence technique des pêches.

PRINCIPES DIRECTEURS D'UN PROGRAMME D'EXPLOITATION RATIONNELLE
DE LA TORTUE MARINE DANS LES ILES DU PACIFIQUE

L'importance des tortues marines

Depuis longtemps, la tortue marine est recherchée par l'homme pour sa chair et son écaille. Son importance locale est fonction de son abondance et de son rôle dans la tradition et les pratiques religieuses de l'endroit. L'espèce la plus importante et, habituellement, la plus abondante est la tortue franche que l'on exploite pour sa chair, sa graisse et ses oeufs. Les oeufs de toutes les espèces de tortues marines sont comestibles; ils constituent un aliment protéique nourrissant et, de ce fait, sont généralement prisés. En revanche, la chair et la graisse des tortues autres que la tortue franche sont parfois toxiques; en beaucoup d'endroits, on refuse de consommer ces espèces. Cela n'empêche d'ailleurs pas le massacre généralisé des femelles à l'époque où l'on espère les trouver pleines d'oeufs. Le caret donne l'écaille vendue dans le commerce; aussi est-ce une espèce très recherchée, même lorsque sa chair n'est pas consommée. Dans certaines parties du monde, toutes les espèces de tortues de mer sont pêchées et tuées pour leur huile, qui est vendue dans le pays ou exportée.

Dans les îles du Pacifique, les tortues marines sont surtout exploitées à des fins alimentaires et pour leur écaille, qui est travaillée sur place ou exportée. Mais on voit déjà poindre le jour où l'influence de la demande en produits de luxe se faisant de plus en plus sentir, cet animal marin prendra une importance tout à fait nouvelle. Parmi les produits de plus en plus demandés figurent la soupe de tortue, la viande de tortue, les produits de beauté à base d'huile de tortue, les articles en peau de tortue, les objets d'écaille et les écailles polies entières. Du fait de l'importance toute particulière que revêt la production d'articles d'exportation dans l'économie de la plupart des îles du Pacifique, leurs stocks de tortues marines méritent dès maintenant l'attention la plus vigilante.

On a de bonnes raisons de penser que les populations de tortues marines vivant au voisinage de la plupart des îles océaniques s'amenuisent déjà. A lui seul, l'avènement du moteur hors-bord a suffi, en certains endroits, à rendre la pêche à la tortue si fructueuse, que cet animal s'y fait beaucoup plus rare. Si l'on ajoute à cela l'amélioration des transports publics et des systèmes de distribution, les progrès réalisés dans les domaines de la réfrigération et de la conservation des aliments, le développement du tourisme et toutes les autres conséquences du progrès qui se manifestent dans le Pacifique, on peut prévoir, dans un avenir assez rapproché, la disparition totale ou quasi-totale de la tortue marine en bien des endroits.

Sur le plan bioénergétique, la tortue marine offre un intérêt particulier comme source de protéines en raison de sa grande taille et de la position qu'elle occupe très près de la base de la chaîne alimentaire

dont le premier maillon est l'énergie solaire captée et utilisée par les plantes vertes. La tortue franche est un véritable animal végétarien qui pâture dans son milieu naturel - l'équivalent marin de la vache. Les algues qui constituent sa principale nourriture n'ont pratiquement pas d'autre intérêt sur le plan humain. Dès maintenant, la tortue marine peut être soumise à des méthodes d'exploitation fondées sur son attachement à certaines plages où elle vient pondre ses oeufs. Le jour n'est peut-être pas loin où il sera possible de conduire de véritables élevages dans lesquels la tortue sera soumise à un contrôle constant. Sa capacité de reproduction est énorme par rapport aux pertes - pourtant très élevées - dues aux prédateurs dans les conditions naturelles. Par ailleurs, on a aménagé en plusieurs endroits des couvoirs qui donnent de bons résultats. La tortue franche, en particulier, promet beaucoup comme animal domestique.

Nous avons tenté de montrer que la tortue marine est, pour l'Océanie d'aujourd'hui et de demain, une richesse importante, mais qui risque de disparaître si on ne s'en préoccupe pas bientôt. Une fois posées ces prémisses, reste à examiner l'action envisagée et ses modalités.

Principes d'action

En premier lieu, il faut essayer de définir la portée et la nature du problème. J'ai préparé à cet effet un questionnaire qui est actuellement diffusé aux services ou individus compétents de la région. Une fois les réponses analysées, la deuxième étape devrait être une enquête complémentaire, confiée à un personnel ayant reçu la formation scientifique voulue. A l'issue de cette mission, les enquêteurs auraient à proposer des principes d'action régionale et des plans précis pour l'exploitation contrôlée de la tortue dans les différentes îles. Ces plans devront être insérés de façon aussi intelligente que possible dans le cadre culturel local (ils devront, par exemple, tenir compte des droits "suwon e wel" à Yap, du régime de propriété tribale des îles Marshall, des droits de confiscation dévolus au chef à Ponape, des ordonnances publiées à Palau et à Truk, etc.). Le programme formulé par le personnel scientifique devra être soumis aux administrateurs locaux et à ceux qui seront chargés de le faire respecter, afin qu'ils l'étudient de façon minutieuse. On devra tout mettre en oeuvre pour réaliser le meilleur compromis possible entre les buts idéaux et les possibilités pratiques, sans oublier les conditions à observer pour que le programme soit accepté sur le plan socio-psychologique. Il est de la plus haute importance que tout plan mis en oeuvre soit non seulement réalisable et susceptible d'être modifié à la lumière de l'expérience acquise, mais qu'il soit compréhensible et de nature à rallier les suffrages des habitants de l'endroit.

Il faut se garder d'aborder le problème de la conservation de la tortue marine dans les îles océaniques d'un point de vue sentimental ou par trop protectionniste. Il s'agit en fait d'intégrer les écologies humaine et animale en un système d'un fonctionnement aussi satisfaisant que possible et qui soit fondé dès le départ sur le principe de l'exploitation de la tortue par l'homme, mais une exploitation continue, qui se perpétue d'elle-même. Théoriquement, la solution est simple: traiter l'industrie de la tortue comme un bon homme d'affaires traite son entreprise. La faire fructifier, mais ne pas manger son capital par esprit de lucre. S'attacher constamment à l'utilisation la plus complète possible de toutes les parties des bêtes abattues. Ne jamais cesser d'investir et de réinvestir. Faire leur part à la recherche et à la prospective dans le but de fixer des objectifs de croissance, d'améliorer l'efficacité des opérations et de déterminer les possibilités à long terme de l'affaire.

La première mesure concrète qui sera sans doute recommandée dans la plupart des cas est l'aménagement de couvoirs pour les oeufs de tortues. On a déjà mis au point les plans et le mode de fonctionnement d'installations de ce genre; les adaptations rendues nécessaires par les particularités locales ne devraient pas poser de grands problèmes. L'aménagement d'un couvoir peut ne représenter qu'une dépense minime (de l'ordre de US \$ 100 par an); quant aux frais de fonctionnement (ramassage des oeufs de la qualité voulue et main-d'oeuvre - environ 3 mois/homme par an) ils sont variables selon l'endroit.

Une deuxième mesure qu'on recommandera sans doute avec insistance est la mise au point d'une méthode pratique de recensement par sondage (ou par "casier") dans chaque secteur. On aura ainsi des renseignements essentiels sur la composition (âge et sexe) des populations chéloniennes. Cette opération doit précéder toute réglementation de pêche de la tortue, que cette réglementation porte sur la taille des bêtes ou sur la saison de pêche.

Des programmes de lâchers de bêtes marquées seront des plus utiles dans bien des cas; ce genre d'opération est plus facilement réalisable dans certains secteurs que dans d'autres. C'est le seul moyen de définir les limites géographiques du problème dans une zone donnée. Par ailleurs, on en tire toutes sortes d'autres renseignements d'intérêt pratique.

Il serait à la fois utile et judicieux de n'envisager une réglementation de la pêche de la tortue qu'après plusieurs années d'enquête. Ce temps peut être mis à profit pour intéresser le public à l'exploitation intelligente de la tortue marine et pour obtenir sa collaboration; après une bonne action de propagande et d'éducation auprès du public, les pêcheurs qui auraient accueilli la réglementation comme une brimade y verront au contraire une mesure répondant à leurs vœux.

Les services du gouvernement peuvent faire beaucoup pour aider à trouver et à développer de nouveaux marchés pour les produits tirés de la tortue. Grâce à leur concours, une réduction des saignées opérées sur les populations chéloniennes naturelles peut se traduire par une augmentation du gain en argent. C'est le gouvernement qui devra probablement prendre l'initiative des enquêtes ainsi que de tout programme-pilote d'élevage de la tortue. Je n'ai pas, personnellement, une connaissance précise des conditions des îles océaniques, mais je ne serais pas étonné que l'élevage en bassin de jeunes tortues capturées devienne assez vite rentable.

Mais c'est aux grands élevages qu'il faut penser pour l'avenir. On estime, dans bien des milieux, qu'il est aujourd'hui possible - ou qu'il le sera demain - de conduire un élevage de tortues exactement comme on conduit un élevage de bovins. Et d'aucuns pensent que les îles océaniques présentent les meilleures conditions pour inaugurer ce genre d'activité.

Intervention de la Commission du Pacifique Sud

Je recommanderais que la troisième Conférence technique des pêches adopte une résolution reconnaissant l'importance actuelle de la pêche de la tortue marine dans les îles du Pacifique, ses perspectives, le danger de voir s'amenuiser les populations de tortues sauvages et la nécessité de prendre rapidement des mesures tant pour définir la nature et la portée du problème que pour y apporter des solutions.

J'espère que la conférence pourra recommander à la Commission de préparer et de financer les enquêtes et les études nécessaires pour déterminer

l'état actuel des populations de tortues marines dans le Pacifique et les exploiter d'une façon rationnelle qui permette aux stocks de se reconstituer. J'espère en outre que des démarches pourront être entreprises, à l'échelon officiel, auprès des Gouvernements et organismes internationaux compétents en vue d'obtenir leur participation financière à des programmes expérimentaux d'élevage de la tortue, d'exploitation des tortues sauvages, de développement des produits tirés de cet animal et de prospection des marchés.

Texte original: anglais